



Communiqué de presse - 2 avril 2025

L'agence Santé publique France menacée ? Une grande politique de santé publique ne saurait s'en passer

Une mission de l'Inspection générale des Affaires Sociales a été mandatée par le ministère du travail et de la santé pour « *établir plusieurs scénarios d'évolution organisationnelle de l'accomplissement des missions exercées par SPF, qui pourront tout aussi bien envisager de réorganiser les différentes directions de l'agence, que de transférer tout ou partie des missions à d'autres entités publiques* ».

Pourtant la création de Santé Publique France a constitué un progrès manifeste dans notre paysage institutionnel marqué par une grande faiblesse des politiques de prévention et de santé publique.

La lettre de mission ministérielle laisse craindre des mesures pouvant aller jusqu'au démantèlement de l'agence. Ceci au moment où le pays doit notamment faire face à des enjeux de santé publique aussi cruciaux que :

- la lutte contre la mortalité maternelle et infantile dont les indicateurs sont alarmants,
- l'accroissement des maladies chroniques dont beaucoup plongent leurs racines dans la période de l'enfance,
- les impacts de toutes les pollutions environnementales sur la santé, la croissance et le développement des enfants,
- le développement des maladies psychiatriques et des troubles mentaux chez les enfants et les adolescents,
- la lutte contre les violences subies par les enfants et les jeunes.

Au regard de tels enjeux la fonction d'expertise de Santé Publique France, de la veille sanitaire et la gestion de crise, jusqu'à la prévention, est cruciale.

Le Syndicat national des médecins de PMI estime que la politique publique de santé doit continuer à prendre appui sur une expertise scientifique pertinente et indépendante, intégrant l'ensemble des déterminants de la santé, bio-médicaux, sociaux, environnementaux et culturels. Il serait troublant que la France s'en prive au moment où cette expertise est attaquée outre-Atlantique par un pouvoir qui tourne le dos à la science.

Le SNMPMI demande à Madame Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et à Monsieur Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, de garantir la pérennité de Santé publique France, et exprime son soutien et sa solidarité avec les professionnels de l'Agence pour assurer la continuité de leurs missions au service de la santé publique.